



AUJOURD'HUI

URGENCES

Urgences médicales : tél. 15 ou 02.99.40.05.40.
SOS médecins : tél. 0.826.46.35.35 ou 36.24 (0,112 € la minute).
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute) ou contacter le commissariat de police, tél. 02.99.20.69.40.
Hôpital Broussais : tél. 02.99.21.21.21.

SÉCURITÉ

Police secours : tél. 17.
Pompiers : tél. 18.
Urgences depuis un portable : tél. 112.
Commissariat : 22, rue du Calvaire, tél. 02.99.20.69.40.
Police municipale : 5, avenue Louis-Martin, tél. 02.23.18.18.18.
Gendarmerie nationale : 17, avenue de Lorette, tél. 02.99.81.52.30.
NSM : tél. 02.99.82.11.11.
Cross Corsen : tél. 02.98.89.31.31.

PRATIQUE

Mairie : tél. 02.99.40.71.11.
Régie malouine de l'eau : 40, boulevard des Déportés, tél. 02.99.20.35.00.
Déchèterie : de 9 h à 11 h 50

et de 14 h à 18 h 50, à La Ville-ès-Cours, tél. 02.99.82.84.37 (fermée le dimanche après-midi et les jours fériés).
Office de tourisme : de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, esplanade Saint-Vincent, tél. 0.825.13.52.00.
Port de plaisance, bassin Vauban : tél. 02.99.56.51.91.
Port des Sablons, terre-plein sud : tél. 02.99.81.71.34.
Horaires des marées : pleine mer, à 11 h 24 (coefficient 60) et 23 h 39 (coefficient 53) ; basse mer à 5 h 59 et 18 h 09.
Marché : de 8 h à 13 h, à Intra-Muros et Saint-Servan.

LOISIRS

Piscine du Naye : de 12 h 15 à 13 h 45 et de 16 h 15 à 20 h 45, petit bassin à partir de 17 h, tél. 02.99.81.61.98.
Médiathèque La Grande Passerelle : de 14 h à 19 h.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Philippe Delacotte, tél. 06.84.83.53.80 ; Carole Le Behec, tél. 06.98.82.66.00 ; Jérémy Charuel, tél. 06.58.86.92.51 ; e-mail : saint-malo@letelegramme.fr

Ar Zenith. Les Obscurs en pleine lumière

Philippe Delacotte

Ar Zenith tiendra son assemblée dimanche. L'après-midi, un des rares survivants de cet épisode de la dernière Guerre dédicacera son livre qui retrace son épopée au sein de la 1^{re} Division Française Libre. Son auteur est le Finistérien Alexis Le Gall, frère de Jacques, le Malouin, qui était lui aussi de l'aventure.

Jacques Le Gall, le frère aîné d'Alexis, auteur du livre de souvenirs.



Commerce artisanat. Un « pass » pour dynamiser l'activité des TPE



Jeu de midi au siège de l'Agglo à Cancale, la Région Bretagne et Saint-Malo Agglo ont lancé le Pass commerce artisanat, outil fait pour dynamiser l'activité économique des TPE des petites communes de l'Agglo (moins de 5.000 habitants). Au total, 75.000 € de subventions seront distribués cette année. Un camping de Saint-Benoît et un carreur de Saint-Guinoux ont vu leurs deux dossiers portés par la Chambre des métiers et la CCI 35 puis sélectionnés. Huit autres candidats sont en lice. On en reparlera plus longuement mercredi dans la page économique.

Osons. Assemblée générale samedi



Le 22 mars dernier, Alain Guillard salué par les militants d'Osons à la sortie du tribunal.

L'association tiendra son assemblée générale, samedi, à partir de 17 h, salle de la Guymauvière, rue des Bleuets. C'est au cours de cette soirée qu'Osons décidera de l'opportunité de lancer une procédure pour se faire rembourser ses frais de justice.

On se souvient que le 22 mars dernier, le maire Claude Renoult qui avait porté plainte pour diffamation à l'encontre d'Alain Guillard,

porte-parole de l'association avait été débouté. On sait maintenant que le maire ne fera pas appel du jugement du tribunal correctionnel.

Plusieurs « perdants »

Pour Osons, ce jugement « signifie que notre constat n'était pas mensonger et ne déformait pas la vérité dans le but de nuire à la personne du maire ». L'association estime que les « perdants » sont nombreux dans cette affaire : le maire, les citoyens « qui ont vu l'argent de leur impôt servir, inutilement, à rémunérer « un ténor du barreau de Rennes » plutôt qu'à payer des dépenses utiles à leurs enfants par exemple », les conseillers municipaux qui ont voté à l'unanimité la prise en charge des frais de justice du maire et le CCAS qui ne recevra pas l'argent des dommages et intérêts que le maire devait lui reverser en cas de victoire.

Nous sommes le 19 juin 1940, le lendemain de l'appel du Général de Gaulle à la radio. Deux jeunes Finistériens, Jacques Le Gall et son jeune frère Alexis, alors âgé de 17 ans, décident de quitter la France occupée pour rejoindre Londres. Leur embarcation au départ d'Audierne : un dundee, baptisé Ar Zenith. Celui-là même qui se trouve précieusement conservé cale des Torpilleurs près de Solidor, à Saint-Servan.

Fidèles à la France Libre

Pour les deux frères et leur vingtaine de jeunes camarades du Finistère sud débute alors une longue campagne militaire de 5 ans engagée dans la « légion de Gaulle » qui prendra par la suite le nom de « France libre ». De cette aventure débutée sur le port d'Audierne, il ne reste plus que trois survivants ; Patrice Jouen, 96 ans, très malade et les deux

frères Le Gall, Jacques, 97 ans et Alexis, de deux ans son cadet. L'aîné s'était engagé dans la marine et combattit au nord du Cercle polaire à bord du sous-marin Minerve. Il devint même à 24 ans seulement commandant du sous-marin Doris ! Pour des raisons familiales, il a dû quitter l'Armée mais resta fidèle à sa seconde famille durant 40 ans en Finistère et depuis 30 ans à Saint-Malo au sein de l'association des « Vétérans et amis de la France Libre » qui est devenu il y a 2 ans « Amicale France libre - Ar Zenith ».

« Ne pas oublier les Obscurs »

Quant à son frère, Alexis, il passera son temps militaire dans les camps d'entraînement anglais puis rejoindra l'Afrique en 1941. Il combattra à El Alamein, puis à Tobrouk, en Tunisie, Italie, participera au débarquement de Provence et fera la cam-

pagne de France en Alsace. C'est là qu'en janvier 1945, il est grièvement blessé. C'est ce parcours qu'il raconte dans « Les clochards de la Gloire ».

Jacques Le Gall qui vit aujourd'hui à Saint-Servan a rédigé la préface du livre de souvenirs de son frère. « Il est juste de célébrer les Grands chefs victorieux mais il ne faut pas oublier les Obscurs qui ne sont pas sans Gloire », écrit le général Patrick Jardin dans la postface de ce récit de guerre qui met avec des mots justes et plein d'humanité en lumière les Oubliés de l'Histoire.

▼ Pratique

Alexis Le Gall dédicacera « Les clochards de la Gloire » (Ed. Charles Hérissey), 390 pages, 22 €, dimanche 8 avril, entre 15 h et 18 h, salle du Grand Domaine, rue de l'Achille, à la Briantais, où le matin se tiendra l'assemblée générale d'Ar Zenith.

Amids. Plus de communication en 2018

L'Association malouine d'insertion et de développement social (Amids) reste un organisme majeur dans la vie sociale de Saint-Malo. L'assemblée générale de l'Amids s'est déroulée mercredi. Le président, Gilles Tréhu a accueilli de nombreux bénévoles et professionnels, en présence de Nathalie Levillain, adjointe au maire. Connue des Malouins surtout pour ses actions auprès des sans-abri et des populations fragiles, l'Amids réunit professionnels et bénévoles au service de l'accueil, de l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation difficile et propose des animations au centre social ouvertes à tous.

Fête du jeu fin mai

Parmi les animations, figurent les services de proximité, les activités favorisant la réussite éducative et le soutien familial. À noter prochainement : l'exposition des œuvres des participants à l'activité dessin et lavis du centre social à la Médiathèque du 10 au 15 avril et la Fête du jeu samedi 26 mai sur le quar-



La maraude un soir de grand froid. (Archives Le Télégramme)

tier la Découverte, pour tous les petits malouins en accès libre et gratuit.

Chantiers d'insertion : on embauche

« Pour 2018, l'accent est mis sur la communication », a précisé le directeur, Laurent Pichon. « Des vidéos

sont visibles à présent sur le site internet de l'Association et sur YouTube. Les actions de l'Association sont présentées par les personnes qui bénéficient de ces actions et par les salariés. Il y a des places à prendre sur les chantiers d'insertion notamment pour les femmes en recherche d'emploi ».